

RCS : BOBIGNY  
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 04278  
Numéro SIREN : 498 923 747  
Nom ou dénomination : GROUPE PETIT FORESTIER

Ce dépôt a été enregistré le 12/08/2022 sous le numéro de dépôt 21407

**GROUPE PETIT FORESTIER**  
**Société par actions simplifiée à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 290 580 300 €**  
**Siège social : 11 Route de Tremblay - 93420 VILLEPINTE**  
**498 923 747 RCS BOBIGNY**

**COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2021**

**Certifié Conforme**  
**Le Président**

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, positioned below the text 'Le Président'.

**GROUPE PETIT FORESTIER**

Société par actions simplifiée au capital de 290 580 300 €  
Siège social : 11, route de Tremblay, 93420 Villepinte  
498 923 747 R.C.S. Bobigny

**COMPTES SOCIAUX 2021**

## Table des matières

SITUATION COMPTABLE ANNUELLE .....	3
<b>I. BILAN AU 31 DECEMBRE 2021 .....</b>	<b>3</b>
<b>II. COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2021 .....</b>	<b>4</b>
<b>III. ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX .....</b>	<b>4</b>
<b>III. 1 : FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE .....</b>	<b>5</b>
<b>III. 2 : FAITS POSTERIEURS AU 31 DECEMBRE 2021 .....</b>	<b>5</b>
<b>III. 3 : PRINCIPES COMPTABLES .....</b>	<b>5</b>
<b>III. 4 : REGLES ET METHODES COMPTABLES .....</b>	<b>5</b>
4.1 Immobilisations financières .....	5
4.2 Dettes financières .....	6
4.3 Créances et dettes .....	6
4.4 Compte de régularisation .....	6
4.5 Charges à payer .....	6
<b>III.5 : DETAIL SUR CERTAINS POSTES DU BILAN .....</b>	<b>6</b>
5.1 Etat de l'actif immobilisé .....	6
5.2 Immobilisations financières .....	6
5.3 Etat des échéances des créances .....	7
5.4 Charges constatées d'avance .....	7
5.5 Trésorerie .....	8
5.6 Composition du capital social .....	8
5.8 Etat des échéances des dettes .....	9
5.9 Etat des charges à payer .....	9
5.10 Etat des produits à recevoir .....	10
<b>III.6 : DETAILS SUR CERTAINS POSTES DU COMPTE DE RESULTAT .....</b>	<b>10</b>
6.1 Ventilation du chiffre d'affaires par marchés géographiques .....	10
6.2 Autres produits .....	10
6.3 Charges externes .....	10
6.4 Résultat financier .....	11
6.5 Résultat exceptionnel .....	11
6.6 Ventilation de l'impôt .....	11
6.7 Incidence des évaluations fiscales dérogatoires .....	12
<b>III. 7 : NOTE COMPLEMENTAIRE .....</b>	<b>12</b>
7.1 Effectifs .....	12
7.2 Rémunération des mandataires sociaux .....	12
7.3 Transactions entre parties liées .....	12
7.4 Engagements en matière de pension, compléments de retraites et indemnités .....	12
7.5 Participation des salariés .....	13
7.6 Engagements hors bilan .....	13
7.7 Intégration fiscale .....	13
7.8 TVA consolidée .....	13
7.9 Consolidation .....	13

## SITUATION COMPTABLE ANNUELLE

Les données se rapportent à la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2021.  
A défaut de mentions contraires, tous les états sont exprimés en milliers d'euros (K€).

## I. BILAN AU 31 DECEMBRE 2021

ACTIF	Notes	31/12/2021			31/12/2020
		Brut	Amortissements / Dépréciations	Net	Net
Immobilisations incorporelles		292	150	142	191
Immobilisations corporelles	5.1	201	72	129	131
Immobilisations en-cours		5		5	7
Immobilisations financières	4.1 / 5.1 / 5.2 / 5.11	543 852	1 810	542 042	542 724
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>544 350</b>	<b>2 032</b>	<b>542 318</b>	<b>543 053</b>
Clients et comptes rattachés	4.3 / 5.3	14 100	0	14 100	14 147
Autres créances	4.3 / 5.3 / 5.10	11 189	0	11 189	8 959
VMP et disponibilités	5.5	121		121	578
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		<b>25 411</b>	<b>0</b>	<b>25 411</b>	<b>23 685</b>
Compte de régularisation	4.4 / 5.3 / 5.4	662		662	544
Ecarts de conversion Actif		28		28	0
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>570 450</b>	<b>2 032</b>	<b>568 418</b>	<b>567 281</b>

PASSIF	Notes	31/12/2021	31/12/2020
Capital social	5.6 / 5.7	290 580	288 294
Primes d'émission	5.7	425	126
Réserve légale	5.7	7 542	7 437
Autres réserves	5.7	55 790	53 790
Report à nouveau	5.7	8	5
Résultat de l'exercice	5.7	6 088	2 108
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	5.7	<b>360 433</b>	<b>351 760</b>
Provisions pour risques	5.12	859	190
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		<b>859</b>	<b>190</b>
Autres emprunts obligataires	4.2 / 5.8 / 5.9	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4.2 / 4.5 / 5.8 / 5.9	52 898	63 546
Emprunts et dettes financières divers	4.3 / 4.5 / 5.8 / 5.9	128 827	128 521
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4.3 / 4.5 / 5.8 / 5.9	11 638	15 232
Dettes fiscales et sociales	4.3 / 4.5 / 5.8 / 5.9	9 926	7 956
Autres dettes	4.3 / 4.5 / 5.8 / 5.9	3 828	76
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		<b>207 117</b>	<b>215 331</b>
Ecarts de conversion Passif		10	0
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>568 418</b>	<b>567 281</b>

## II. COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2021

	Notes	31/12/2021	31/12/2020
<b>Chiffre d'affaires</b>	6.1	<b>43 073</b>	<b>38 572</b>
Subvention		0	0
Autres produits	6.2	1 745	643
<b>Total produits d'exploitation</b>		<b>44 818</b>	<b>39 215</b>
Achats de marchandises		0	0
Achats de matières premières		38	34
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)		0	0
Autres achats et charges externes	6.3	38 707	31 862
Impôts et taxes		278	426
Charges de personnel	7.1/7.2/7.6	3 872	5 800
Dotations aux amortissements		1 116	110
Dotations aux dépréciations			
Autres charges		301	574
<b>Total charges d'exploitation</b>		<b>44 313</b>	<b>38 807</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>505</b>	<b>408</b>
Produits financiers	6.4	7 517	4 892
Charges financières	6.4	1 279	3 682
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>6 238</b>	<b>1 209</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>		<b>6 743</b>	<b>1 618</b>
Produits et charges sur opérations de gestion		0	-1
Plus ou moins-values sur opérations de capital		-1 351	-651
Provisions exceptionnelles	6.5	0	705
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	6.5	<b>-1 352</b>	<b>53</b>
Participation des salariés	7.7		
Impôts sur les bénéficiaires	6.6/7.9	-696	-438
<b>RESULTAT NET</b>		<b>6 088</b>	<b>2 108</b>

## III. ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX

Au titre de la situation annuelle du 31 décembre 2021 :

- le total du bilan est de 568 418 402,58 €,
- le compte de résultat, présenté sous forme de liste, fait ressortir pour un total de produits de 52 915 189,09 €
- un chiffre d'affaires de 43 072 966,66 €
- des autres produits d'exploitation de 1 745 114,16 €
- des produits financiers de 7 516 688,30 €
- et des produits exceptionnels de 580 419,97 €
- et un bénéfice net de 6 087 638,43 €

Les notes 1 à 7 ci-après, exprimées en milliers d'euros, font partie intégrante des comptes sociaux.

### III. 1 : FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

En janvier 2021, la totalité de la participation dans la société FOREST WINGS, soit 70 % des titres, a été cédée.

Le 25 mai 2021, la société GROUPE PETIT FORESTIER a procédé à la création de la société GREEN TEAM dédiée à la mise en place d'un Management Package. Courant juillet 2021, le capital social de la société GREEN TEAM a fait l'objet d'une augmentation de capital souscrite par les participants de ce Management Package. La société GROUPE PETIT FORESTIER a conclu avec chacun des associés de GREEN TEAM un engagement de liquidité leur permettant en cas de survenance de certains événements ou au terme du Management Package, de céder leurs actions GREEN TEAM à la société GROUPE PETIT FORESTIER, mais permettant également à la société GROUPE PETIT FORESTIER d'acquérir ces actions. Toujours dans le cadre de ce Management Package, la société GROUPE PETIT FORESTIER a émis 22 864 actions de préférence qui ont toutes été souscrites par la société GREEN TEAM.

Le 16 septembre 2021, la société GROUPE PETIT FORESTIER a acquis des actions de préférence de catégorie B de la société VOLTA TRUCKS AB pour une valeur de 1 000 000 €.

Le 1<sup>er</sup> décembre 2021, conformément aux engagements pris en matière d'attribution gratuite d'actions, la société GROUPE PETIT FORESTIER a procédé à la remise des titres convenus aux bénéficiaires. Cette opération a généré une perte de 962 960 €. Un quart de cette valeur a été refacturé à la société PETIT FORESTIER LOCATION au titre de son effectif intéressé par cette transaction.

Au cours de l'année 2021, en présence d'un taux de détention supérieur à 50%, la société FORESTFI est devenue le premier actionnaire de GROUPE PETIT FORESTIER suite à deux opérations avec les sociétés FOREST ONE et FORESTHEIR.

### III. 2 : FAITS POSTERIEURS AU 31 DECEMBRE 2021

GROUPE PETIT FORESTIER ne possède aucune filiale implantée dans des zones de conflit. La hausse du prix des matières premières et des retards de livraisons deviennent un enjeu central pour les activités de certaines filiales.

### III. 3 : PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du Code de commerce, du règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan comptable général et des règlements modificatifs successifs. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre et indépendance des exercices. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### III. 4 : REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les principales règles et méthodes utilisées sont les suivantes :

#### 4.1 Immobilisations financières

Les immobilisations financières correspondent principalement à des titres de participation dont les principales sont énumérées sur le tableau dédié.

La valeur brute des titres de participation est constituée par le coût d'achat et les frais d'acquisition, par la valeur d'apport et le mali technique affecté. Lorsque la valeur actuelle de ceux-ci est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est constituée du montant de la différence. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'utilité.

La valeur actuelle des titres jugés primordiaux est déterminée selon les méthodes des comparables boursiers, DDM et DCF permettant d'approcher la valeur d'entreprise, de laquelle est soustraite la dette nette à la clôture pour estimer la valeur de ces titres.

La valeur actuelle des autres titres de participation est déterminée sur la base de la quote-part d'actif net corrigé prenant en considération le coût de remplacement, de substitution ou de création du patrimoine de chaque filiale, de la place qu'elle occupe dans son secteur d'activité et de son intérêt stratégique au regard des activités du groupe.

Si la valeur constatée des titres est inférieure à la valeur nette comptable des titres, une dépréciation est constatée.

**4.2 Dettes financières**

Les dettes financières sont valorisées au montant de la dette restant due.

**4.3 Créances et dettes**

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances font l'objet d'une appréciation au cas par cas. En fonction du risque encouru, est constituée sur chacune d'elles une dépréciation.

**4.4 Compte de régularisation**

Les charges constatées d'avance concernent des charges externes.

Les frais d'émission d'emprunt sont étalés sur la durée de l'emprunt en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

**4.5 Charges à payer**

Les charges à payer incluses dans les postes de dettes représentent le montant des charges non parvenues au 31 décembre 2021 mais correspondant à des charges imputables à la période comptable considérée.

**III.5 : DETAIL SUR CERTAINS POSTES DU BILAN****5.1 Etat de l'actif immobilisé**

Les variations des valeurs brutes s'analysent comme suit :

	VALEUR BRUTE 31/12/2020	AUGMENTATION	DIMINUTION	VALEUR BRUTE 31/12/2021
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>243</b>	<b>49</b>	<b>0</b>	<b>292</b>
Autres immobilisations corporelles	167	35	1	201
Immobilisations en-cours	7	-2		5
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>174</b>	<b>33</b>	<b>1</b>	<b>206</b>
Titres de participation	539 525	374	968	538 931
Actions propres	3 674	65	963	2 776
Autres immobilisations financières	1 335	1 000	190	2 145
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>544 534</b>	<b>1 439</b>	<b>2 121</b>	<b>543 852</b>
<b>TOTAL</b>	<b>544 951</b>	<b>1 521</b>	<b>2 122</b>	<b>544 350</b>

Les immobilisations financières sont constituées de 538 931 K€ de titres de participation (détaillés dans le tableau-liste des filiales et participations repris au paragraphe 5.2). Les titres de participations font l'objet à l'actif du bilan de dépréciation pour 1 810 K€ et au passif de provisions pour des pertes subies de 811 K€ (soit un cumul de 2 621 K€).

**5.2 Immobilisations financières**

Le tableau et la liste des filiales et des participations se présentent comme suit :

	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenue (%)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts & avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avais donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes de la période écoulée	Résultat (bénéfice ou perte de la période close)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				brute	nette					
<b>A/ Renseignements détaillés sur chaque titre dont la valeur brute excède 1% du capital de la société astreinte à la publication</b>										
<b>1) Filiales (détenues à &gt; de 50%)</b>										
PETIT FORESTIER LOCATION	2 020	251 754	100,0%	277 949	277 949			366 113	9 179	
PETIT FORESTIER INTERNATIONAL	1 000	15 875	100,0%	120 556	120 556			2	3 716	3 903
STRICHER	2 016	42 877	100,0%	53 814	53 814			69 501	987	
LECAPITAINE	2 000	4 702	100,0%	23 417	23 417			1 267	693	2 578
PETIT FORESTIER OFFICE	10 000	44	100,0%	10 000	10 000			31 833	571	
PETIT FORESTIER CONTAINER	125	9 067	100,0%	8 400	8 400			20 052	467	853
FINANCIERE DE LESQUIN	27 389	11 691	100,0%	39 744	39 744			128	6	
FRIDGE & GO	200	-4 705	100,0%	3 440	2 840			14 617	-1 353	
<b>2) Participations (de 10% à 50%)</b>										
NEANT										
<b>B/ Renseignements globaux sur les autres titres dont la valeur brute n'excède pas 1% du capital de la société astreinte à la publication</b>										
<b>1) Filiales (détenues à &gt; de 50%)</b>										
FRIGO WASH	100	-912	100,0%	1 210	0			189	-168	
FORESTATE	100	-287	100,0%	100	100			41	-242	
<b>2) Participations (de 10% à 50%)</b>										
NEANT										

### 5.3 Etat des échéances des créances

	Montants bruts au 31/12/2021	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>			
Prêts	0	0	
Autres immobilisations financières	4 921	2 776	2 145
<b>ACTIF CIRCULANT</b>			
Créances clients ordinaires	14 100	14 100	
<b>Créances clients et comptes rattachés</b>	<b>14 100</b>	<b>14 100</b>	
Autres créances groupe	7 271	7 271	
Autres créances hors groupe	3 918	3 918	
<b>Autres créances</b>	<b>11 189</b>	<b>11 189</b>	
Charges constatées d'avance	662	662	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>30 873</b>	<b>28 728</b>	<b>2 145</b>

Les principales créances concernant des opérations internes au groupe sont :

- créances sur le paiement consolidé de la TVA : 4 933 K€
- créances liées à l'intégration fiscale : 2 322 K€

### 5.4 Charges constatées d'avance

	31/12/2021	31/12/2020
Charges d'exploitation	662	544
Charges financières		
<b>TOTAL</b>	<b>662</b>	<b>544</b>

Les charges d'exploitation constatées d'avance se rapportent principalement à des commissions et honoraires, des annonces et insertions.

**5.5 Trésorerie**

	31/12/2021	31/12/2020
Compte à terme	0	0
Avoirs bancaires	121	578
Découverts bancaires	-381	-454
<b>Trésorerie</b>	<b>-260</b>	<b>124</b>

Les liquidités disponibles en banque sont évaluées à leur valeur nominale.

**5.6 Composition du capital social**

La composition du capital social, par catégorie de titres, se récapitule comme suit :

- nombre de titres à la clôture de l'exercice précédent	2 882 939
- nombre de titres créés pendant l'exercice	22 864
- dividendes versés en actions	0
- nombre de titres supprimés pendant l'exercice	0
- nombre de titres à la clôture de l'exercice	2 905 803
dont	
- actions ordinaires de catégorie A : 2 882 939	
- actions de préférence de catégorie A : 22 864	
- valeur nominale de chaque titre	100 €

Il n'existe pas de droit de vote double.

## 5.7 Variation des capitaux propres

	Capital social	Réserves	Report à-nouveau	Résultat	Total
<b>Au 31 décembre 2019</b>	<b>287 936</b>	<b>60 552</b>	<b>11</b>	<b>13 377</b>	<b>361 876</b>
Apport en capital	358	-358			0
Résultat net				2 108	2 108
Affectation en réserves		13 383	-7	-13 377	0
Dividendes		-12 225			-12 225
<b>Au 31 décembre 2020</b>	<b>288 294</b>	<b>61 353</b>	<b>5</b>	<b>2 108</b>	<b>351 760</b>
Apport en capital	2 286	299			2 586
Résultat net				6 088	6 088
Affectation en réserves		2 105	3	-2 108	0
Dividendes					0
<b>Au 31 décembre 2021</b>	<b>290 580</b>	<b>63 757</b>	<b>8</b>	<b>6 088</b>	<b>360 433</b>

## 5.8 Etat des échéances des dettes

La récapitulation des dettes de l'entreprise par échéance est :

	Montants bruts au 31/12/2021	Echéance à un an au plus	Echéance de un an à cinq ans	Echéance à plus de cinq ans
<b>DETTES</b>				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	52 898	17 645	35 253	
Emprunts et dettes financières divers	93 706	82 940	10 765	
Groupe et associés	35 121	35 121		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 638	11 638		
Dettes fiscales et sociales	9 926	9 926		
Autres dettes	3 828	3 828		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>207 117</b>	<b>161 099</b>	<b>46 018</b>	<b>0</b>

Les emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédit s'élèvent à 52 898 K€ au 31 décembre 2021, contre 63 546 K€ au 31 décembre 2020 dont :

- emprunts croissance externe : 19 719 K€
- emprunts autres investissements corporels : 24 617 K€
- prêts garantis par l'Etat : 8 164 K€
- concours bancaires courants, intérêts & agios à payer : 398 K€

Certains emprunts bancaires font l'objet de clauses de « Covenants » qui prévoient des ratios financiers. Au 31 décembre 2021, ces ratios sont tous respectés

## 5.9 Etat des charges à payer

La récapitulation, par nature de dettes, des charges à payer en fin d'année est la suivante :

	31/12/2021	31/12/2020
Intérêts sur emprunts	17	25
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 763	12 932
Dettes fiscales et sociales	455	840
Agios bancaires	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>11 235</b>	<b>13 797</b>

Les dettes fournisseurs et les dettes fiscales et sociales ont toute une échéance inférieure à 12 mois.

**5.10 Etat des produits à recevoir**

	31/12/2021	31/12/2020
Clients factures à établir	12 075	4 747
Fournisseurs avoirs à recevoir	0	0
Organ sociaux, produits à recevoir	0	7
Etat Produit à recevoir	15	15
Comptes à terme, produits à recevoir	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>12 090</b>	<b>4 770</b>

Les factures à établir aux clients se rapportent principalement aux prestations avec des constructeurs.

**5.11 Provisions pour risques et charges**

Nature des provisions	Solde au 31/12/2020	Augmentations	Provisions utilisées	Provisions annulées	Solde au 31/12/2021
Provisions pour charges	190	1 631	963	0	859
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>190</b>	<b>1 631</b>	<b>963</b>	<b>0</b>	<b>859</b>

Au 31 décembre 2021, les provisions pour des pertes subies sur filiales s'élèvent à 811 K€, les provisions pour risques de change sont de 28 K€ et les provisions pour des autres charges sont de 20 K€.

**III.6 : DETAILS SUR CERTAINS POSTES DU COMPTE DE RESULTAT****6.1 Ventilation du chiffre d'affaires par marchés géographiques**

MARCHES	31/12/2021	31/12/2020
Groupe	31 433	28 856
Hors groupe	2 006	1 635
<b>FRANCE</b>	<b>33 439</b>	<b>30 491</b>
Groupe	7 525	6 090
<b>UNION EUROPEENNE</b>	<b>7 525</b>	<b>6 090</b>
Groupe	2 109	1 991
<b>EXPORTATION</b>	<b>2 109</b>	<b>1 991</b>
<b>TOTAL</b>	<b>43 073</b>	<b>38 572</b>

**6.2 Autres produits**

	31/12/2021	31/12/2020
Produits divers de gestion	776	595
Reprise sur dépréciations	963	
Transfert de charges	7	47
<b>TOTAL</b>	<b>1 745</b>	<b>643</b>

**6.3 Charges externes**

	31/12/2021	31/12/2020
Locations	3 105	3 064
Entretien, réparation, maintenance	1 147	1 013
Assurances	11	14
Personnel détaché, honoraires	33 022	26 725
Relations publiques	609	478
Frais de représentation	119	244
Services bancaires	121	59
Autres postes	574	265
<b>TOTAL</b>	<b>38 707</b>	<b>31 862</b>

## 6.4 Résultat financier

PRODUITS	31/12/2021	31/12/2020
Produits financiers de participation	7 342	3 660
Intérêts des comptes courants	0	0
Revenus des comptes à terme	0	955
Gains de change	9	118
Reprises sur provisions	0	0
Produits financiers divers	165	159
<b>TOTAL</b>	<b>7 517</b>	<b>4 892</b>

CHARGES	31/12/2021	31/12/2020
Intérêts sur emprunts	419	1 560
Intérêts des comptes courants	180	217
Pertes de change	3	16
Dotations aux provisions	649	2 000
Charges financières diverses	28	-110
<b>TOTAL</b>	<b>1 279</b>	<b>3 682</b>

La société GROUPE PETIT FORESTIER a perçu des dividendes de ses filiales :

- 3 903 K€ de la société PETIT FORESTIER INTERNATIONAL
- 2 578 K€ de la société LECAPITAINE
- 853 K€ de la société PETIT FORESTIER CONTAINER
- 8 K€ d'autres filiales

Les intérêts de comptes courants supportés en charges proviennent pour :

- 180 K€ de la société PETIT FORESTIER LOCATION

## 6.5 Résultat exceptionnel

PRODUITS	31/12/2021	31/12/2020
Produits de cession de titres	580	904
Reprises sur provisions	0	705
Produits exceptionnels divers	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>580</b>	<b>1 609</b>

CHARGES	31/12/2021	31/12/2020
VNC des titres cédés	1 931	1 555
Dotations aux provisions	0	0
Charges exceptionnelles diverses	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>1 932</b>	<b>1 556</b>

<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-1 352</b>	<b>53</b>
------------------------------	---------------	-----------

Les charges et produits sur opérations en capital proviennent de la cession des titres de la société FOREST WINGS et de la remise d'actions propres inscrites à l'actif conformément à une convention d'attribution gratuite d'actions.

## 6.6 Ventilation de l'impôt

La ventilation de l'impôt sur les bénéfices entre la partie imputable aux éléments exceptionnels et la partie imputable aux autres éléments se présente comme suit :

	Montant avant impôt	Impôt	Montant net
Résultat courant	6 743	-696	7 439
Résultat exceptionnel	-1 352		-1 352
Participation des salariés	0		
<b>RESULTAT NET</b>	<b>5 392</b>	<b>-696</b>	<b>6 088</b>

Le groupe est fiscalement déficitaire, un produit d'impôt de 696 K€ provient de la neutralisation de la charge d'impôt des filiales bénéficiaires du périmètre (voir § 7.11 « Intégration fiscale »).

### 6.7 Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	31/12/2021	31/12/2020
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	6 088	2 108
+ Impôt sur les bénéfices	-696	-438
<b>RESULTAT HORS IMPOTS ET EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES</b>	<b>5 392</b>	<b>1 671</b>

## III. 7 : NOTE COMPLEMENTAIRE

### 7.1 Effectifs

CATEGORIES	31/12/2021	31/12/2020
Cadres et assimilés	13	31
Agents de maîtrise	0	2
Ouvriers et employés	0	2
<b>TOTAL</b>	<b>13</b>	<b>35</b>
<b>Effectif moyen</b>	<b>14</b>	<b>39</b>

### 7.2 Rémunération des mandataires sociaux

En raison du nombre limité de personnes présentes à l'effectif et afin de maintenir la discrétion qu'il se doit, nous n'indiquons pas le montant des rémunérations perçues.

Il n'existe aucune avance ou crédit accordé, ni aucun engagement en matière de pension et indemnités assimilées, en faveur des mandataires sociaux.

Les mandataires sociaux ont perçu 249 K€ de jetons de présence en 2021.

### 7.3 Transactions entre parties liées

Sont exclues de la liste établie par les personnes morales ne pouvant adopter une présentation simplifiée, les transactions conclues entre :

- une société mère et sa filiale détenue en totalité
- des sociétés sœurs détenues en totalité par une même société mère

La détention du capital des filiales s'apprécie de manière directe et indirecte.

De plus, les transactions non significatives ou conclues à des conditions normales sont également exclues du champ d'application.

Toutes les transactions conclues entre la société GROUPE PETIT FORESTIER et des parties liées sont concernées par le champ d'exclusion indiqué ci-dessus.

### 7.4 Engagements en matière de pension, compléments de retraites et indemnités

En matière d'indemnités de fin de carrière, des salariés de la société GROUPE PETIT FORESTIER bénéficient, à l'occasion de leur départ en retraite, d'une allocation proportionnelle à leur rémunération et à leur ancienneté.

Les engagements sont calculés selon la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte d'hypothèses actuarielles basées sur :

- les salaires en fin de carrière, en intégrant l'ancienneté des salariés, le niveau de salaire projeté à la date de départ en retraite compte tenu des effets de progression de carrière attendus ;
- l'âge de départ en retraite, déterminé en fonction des dispositions légales ou conventionnelles applicables. L'hypothèse de départ volontaire à la retraite retient l'âge donnant droit à la retraite à taux plein ;
- les effectifs prévisionnels de retraités, déterminés à partir des taux de rotation des effectifs et de la table de mortalité :
  - o d'un taux d'actualisation nominal de 0,87 % (déterminé par référence aux obligations d'Etat) ;
  - o d'un taux de revalorisation des salaires de 2% ;
  - o d'un taux de charges sociales patronales de 42%.

Lors de sa réunion du 20 avril 2021, l'IFRS IC a précisé le mode de détermination de la période d'acquisition des droits d'un régime d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies au titre duquel les employés ont droit à une prestation.

L'IFRS IC a indiqué qu'en application de la norme IAS 19, la période d'acquisition des droits devait être la période précédant immédiatement l'âge de départ à la retraite et que sa durée était plafonnée au nombre d'années consécutives de service nécessaires pour acquérir les droits.

L'engagement hors impôt différé de 330 K€ de l'exercice antérieur a été revu à hauteur de 247 K€.

Les indemnités de fin de carrière ne sont pas comptabilisées dans les comptes sociaux mais sont présentées en engagement hors bilan dans l'annexe. Cet engagement hors impôt différé s'élève à 143 K€ au 31 décembre 2021 contre 247 K€ à la clôture de l'exercice du 31 décembre 2020. Par contre, cet engagement est une charge constatée dans les comptes consolidés de GROUPE PETIT FORESTIER.

### 7.5 Participation des salariés

La société GROUPE PETIT FORESTIER ne remplit pas les conditions requises par la législation pour la mise en place d'un accord de participation.

### 7.6 Engagements hors bilan

Néant

### 7.7 Intégration fiscale

	31/12/2021	31/12/2020
Impôt en absence de l'intégration fiscale	34	4
Economie réalisée sur déficits filiales	663	434
Incidence des retraitements intégration fiscale	0	
<b>Charge d'impôt comptabilisée</b>	<b>696</b>	<b>438</b>

La société GROUPE PETIT FORESTIER est la société de tête du groupe d'intégration fiscale, comprenant toutes les entités françaises détenues directement ou indirectement à 95 % au moins du capital.

La société GROUPE PETIT FORESTIER est la seule redevable de l'impôt pour l'ensemble du Groupe intégré. Chaque société intégrée fiscalement est replacée dans la situation qui aurait été la sienne si elle avait été imposée séparément. Les éventuels gains ou charges d'impôt sur les sociétés liées aux effets de l'intégration fiscale sont constatés dans les comptes de la société GROUPE PETIT FORESTIER.

### 7.8 TVA consolidée

La société GROUPE PETIT FORESTIER a signé des conventions de consolidation de TVA avec ses filiales françaises. Ce régime optionnel est applicable depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013. La société GROUPE PETIT FORESTIER est seule redevable de la TVA de son périmètre vis-à-vis de l'Administration Fiscale. En contrepartie, elle perçoit les dettes de TVA dues par ses filiales et elle rembourse sans aucun report ou de seuil les crédits de TVA aux filiales.

### 7.9 Consolidation

La société GROUPE PETIT FORESTIER fait partie d'un groupe soumis à l'obligation de présentation de comptes consolidés : elle est la société mère de cet ensemble.

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 22 JUIN 2022**

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 font apparaître un bénéfice de 6 527 305,43 €, que nous vous proposons d'affecter de la façon suivante :

- Résultat de l'exercice 2021	6 087 638,43 €
- Report à nouveau antérieur	7 603,42 €
- Dotation à la réserve légale	<u>- 304 381,92 €</u>
<b>Pour former un résultat distribuable de</b>	<b>5 790 859,93 €</b>
Auquel s'ajoute un prélèvement sur les autres réserves	<u>5 490 000,00 €</u>
<b>Soit un total de</b>	<b>11 280 859,93 €</b>
Affecté comme suit :	
- distribution d'un dividende 3,90 € par action	11 279 732,10 €
- affectation au report à nouveau	1 127,83 €

Nous vous rappelons que, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, la société a procédé aux distributions de dividendes suivantes :

- en 2021 : aucune distribution de dividende
- en 2020 : 4,25 € par action (de 100,00 € de valeur nominale)
- en 2019 : 4,65 € par action (de 100,00 € de valeur nominale)
- en 2018 : 5,55 € par action (de 100,00 € de valeur nominale)
- en 2017 : 3,82 € par action (de 100,00 € de valeur nominale)

**RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

**TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil de Surveillance et de l'approbation des comptes sociaux et constatant que ceux-ci font ressortir un bénéfice net de 6 527 305,43 €, décide de l'affecter de la façon suivante :

- Résultat de l'exercice 2021	6 087 638,43 €
- Report à nouveau antérieur	7 603,42 €
- Dotation à la réserve légale	<u>- 304 381,92 €</u>
<b>Pour former un résultat distribuable de</b>	<b>5 790 859,93 €</b>
Auquel s'ajoute un prélèvement sur les autres réserves	<u>5 490 000,00 €</u>
<b>Soit un total de</b>	<b>11 280 859,93 €</b>
Affecté comme suit :	
- distribution d'un dividende 3,90 € par action	11 279 732,10 €
- affectation au report à nouveau	1 127,83 €

Nous vous rappelons que, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, la société a procédé aux distributions de dividendes suivantes :

- en 2021 : aucune distribution de dividende
- en 2020 : 4,25 € par action (de 100,00 € de valeur nominale)
- en 2019 : 4,65 € par action (de 100,00 € de valeur nominale)
- en 2018 : 5,55 € par action (de 100,00 € de valeur nominale)
- en 2017 : 3,82 € par action (de 100,00 € de valeur nominale)

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des votants**

\*\*\*

Copie certifiée conforme  
Léonard FORESTIER  
Président



# Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

## **Groupe Petit Forestier**

Société par actions simplifiée  
au capital de 290 580 300€

11, route de Tremblay  
93420 Villepinte

## **Grant Thornton**

### **Commissaire aux Comptes**

29, rue du Pont  
92200 Neuilly-sur-Seine

## **Auditeurs Associés Franciliens**

### **Commissaire aux Comptes**

45, boulevard Georges Clémenceau  
92400 Courbevoie

# Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

## **Groupe Petit Forestier**

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux associés de la société Groupe Petit Forestier,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **GROUPE PETIT FORESTIER** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

### **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La note 4.1 « Immobilisations financières » de l'annexe, expose les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation des titres de participation détenus par votre société.

Nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies en annexe. Nous avons également procédé à l'appréciation du caractère raisonnable des estimations comptables retenues pour déterminer la valeur d'utilité des titres de participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participations et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

### **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly-sur-Seine et Courbevoie, le 16 juin 2022

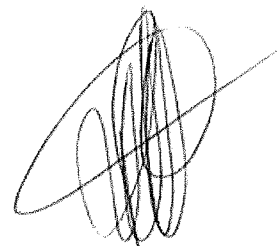
Les commissaires aux comptes

**Grant Thornton**  
**Membre français de Grant Thornton**  
**International**



Olivier Bochet  
Associé

**Auditeurs Associés Franciliens**



Philippe Rimmer  
Associé



**GROUPE PETIT FORESTIER**

Société par actions simplifiée au capital de 290 580 300 €

Siège social : 11, route de Tremblay, 93420 Villepinte

498 923 747 R.C.S. Bobigny

**COMPTES SOCIAUX 2021**

**GROUPE PETIT FORESTIER**  
**Société par actions simplifiée à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 290 580 300 €**  
**Siège social : 11 Route de Tremblay - 93420 VILLEPINTE**  
**498 923 747 RCS BOBIGNY**

**COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2021**

**Certifié Conforme**  
**Le Président**

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Table des matières

SITUATION COMPTABLE ANNUELLE .....	3
<b>I. BILAN AU 31 DECEMBRE 2021 .....</b>	<b>3</b>
<b>II. COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2021 .....</b>	<b>4</b>
<b>III. ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX .....</b>	<b>4</b>
<b>III. 1 : FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE .....</b>	<b>5</b>
<b>III. 2 : FAITS POSTERIEURS AU 31 DECEMBRE 2021 .....</b>	<b>5</b>
<b>III. 3 : PRINCIPES COMPTABLES .....</b>	<b>5</b>
<b>III. 4 : REGLES ET METHODES COMPTABLES .....</b>	<b>5</b>
4.1 Immobilisations financières .....	5
4.2 Dettes financières .....	6
4.3 Créances et dettes .....	6
4.4 Compte de régularisation .....	6
4.5 Charges à payer .....	6
<b>III.5 : DETAIL SUR CERTAINS POSTES DU BILAN .....</b>	<b>6</b>
5.1 Etat de l'actif immobilisé .....	6
5.2 Immobilisations financières .....	6
5.3 Etat des échéances des créances .....	7
5.4 Charges constatées d'avance .....	7
5.5 Trésorerie .....	8
5.6 Composition du capital social .....	8
5.8 Etat des échéances des dettes .....	9
5.9 Etat des charges à payer .....	9
5.10 Etat des produits à recevoir .....	10
<b>III.6 : DETAILS SUR CERTAINS POSTES DU COMPTE DE RESULTAT .....</b>	<b>10</b>
6.1 Ventilation du chiffre d'affaires par marchés géographiques .....	10
6.2 Autres produits .....	10
6.3 Charges externes .....	10
6.4 Résultat financier .....	11
6.5 Résultat exceptionnel .....	11
6.6 Ventilation de l'impôt .....	11
6.7 Incidence des évaluations fiscales dérogatoires .....	12
<b>III. 7 : NOTE COMPLEMENTAIRE .....</b>	<b>12</b>
7.1 Effectifs .....	12
7.2 Rémunération des mandataires sociaux .....	12
7.3 Transactions entre parties liées .....	12
7.4 Engagements en matière de pension, compléments de retraites et indemnités .....	12
7.5 Participation des salariés .....	13
7.6 Engagements hors bilan .....	13
7.7 Intégration fiscale .....	13
7.8 TVA consolidée .....	13
7.9 Consolidation .....	13

SITUATION COMPTABLE ANNUELLE

Les données se rapportent à la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2021.  
A défaut de mentions contraires, tous les états sont exprimés en milliers d'euros (K€).

I. BILAN AU 31 DECEMBRE 2021

ACTIF	Notes	31/12/2021			31/12/2020
		Brut	Amortissements / Dépréciations	Net	Net
Immobilisations incorporelles		292	150	142	191
Immobilisations corporelles	5.1	201	72	129	131
Immobilisations en-cours		5		5	7
Immobilisations financières	4.1 / 5.1 / 5.2 / 5.11	543 852	1 810	542 042	542 724
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>544 350</b>	<b>2 032</b>	<b>542 318</b>	<b>543 053</b>
Clients et comptes rattachés	4.3 / 5.3	14 100	0	14 100	14 147
Autres créances	4.3 / 5.3 / 5.10	11 189	0	11 189	8 959
VMP et disponibilités	5.5	121		121	578
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		<b>25 411</b>	<b>0</b>	<b>25 411</b>	<b>23 685</b>
Compte de régularisation	4.4 / 5.3 / 5.4	662		662	544
Ecart de conversion Actif		28		28	0
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>570 450</b>	<b>2 032</b>	<b>568 418</b>	<b>567 281</b>

PASSIF	Notes	31/12/2021	31/12/2020
Capital social	5.6 / 5.7	290 580	288 294
Primes d'émission	5.7	425	126
Réserve légale	5.7	7 542	7 437
Autres réserves	5.7	55 790	53 790
Report à nouveau	5.7	8	5
Résultat de l'exercice	5.7	6 088	2 108
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	5.7	<b>360 433</b>	<b>351 760</b>
Provisions pour risques	5.12	859	190
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		<b>859</b>	<b>190</b>
Autres emprunts obligataires	4.2 / 5.8 / 5.9	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4.2 / 4.5 / 5.8 / 5.9	52 898	63 546
Emprunts et dettes financières divers	4.3 / 4.5 / 5.8 / 5.9	128 827	128 521
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4.3 / 4.5 / 5.8 / 5.9	11 638	15 232
Dettes fiscales et sociales	4.3 / 4.5 / 5.8 / 5.9	9 926	7 956
Autres dettes	4.3 / 4.5 / 5.8 / 5.9	3 828	76
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		<b>207 117</b>	<b>215 331</b>
Ecart de conversion Passif		10	0
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>568 418</b>	<b>567 281</b>

## II. COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2021

	Notes	31/12/2021	31/12/2020
<b>Chiffre d'affaires</b>	6.1	<b>43 073</b>	<b>38 572</b>
Subvention		0	0
Autres produits	6.2	1 745	643
<b>Total produits d'exploitation</b>		<b>44 818</b>	<b>39 215</b>
Achats de marchandises		0	0
Achats de matières premières		38	34
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)		0	0
Autres achats et charges externes	6.3	38 707	31 862
Impôts et taxes		278	426
Charges de personnel	7.1/7.2/7.6	3 872	5 800
Dotations aux amortissements		1 116	110
Dotations aux dépréciations			
Autres charges		301	574
<b>Total charges d'exploitation</b>		<b>44 313</b>	<b>38 807</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>505</b>	<b>408</b>
Produits financiers	6.4	7 517	4 892
Charges financières	6.4	1 279	3 682
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>6 238</b>	<b>1 209</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>		<b>6 743</b>	<b>1 618</b>
Produits et charges sur opérations de gestion		0	-1
Plus ou moins-values sur opérations de capital		-1 351	-651
Provisions exceptionnelles	6.5	0	705
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	6.5	<b>-1 352</b>	<b>53</b>
Participation des salariés	7.7		
Impôts sur les bénéficiaires	6.6/7.9	-696	-438
<b>RESULTAT NET</b>		<b>6 088</b>	<b>2 108</b>

## III. ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX

Au titre de la situation annuelle du 31 décembre 2021 :

- o le total du bilan est de 568 418 402,58 €,
- o le compte de résultat, présenté sous forme de liste, fait ressortir pour un total de produits de 52 915 189,09 €
- o un chiffre d'affaires de 43 072 966,66 €
- o des autres produits d'exploitation de 1 745 114,16 €
- o des produits financiers de 7 516 688,30 €
- o et des produits exceptionnels de 580 419,97 €
- o et un bénéfice net de 6 087 638,43 €

Les notes 1 à 7 ci-après, exprimées en milliers d'euros, font partie intégrante des comptes sociaux.

### III. 1 : FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

En janvier 2021, la totalité de la participation dans la société FOREST WINGS, soit 70 % des titres, a été cédée.

Le 25 mai 2021, la société GROUPE PETIT FORESTIER a procédé à la création de la société GREEN TEAM dédiée à la mise en place d'un Management Package. Courant juillet 2021, le capital social de la société GREEN TEAM a fait l'objet d'une augmentation de capital souscrite par les participants de ce Management Package. La société GROUPE PETIT FORESTIER a conclu avec chacun des associés de GREEN TEAM un engagement de liquidité leur permettant en cas de survenance de certains événements ou au terme du Management Package, de céder leurs actions GREEN TEAM à la société GROUPE PETIT FORESTIER, mais permettant également à la société GROUPE PETIT FORESTIER d'acquérir ces actions. Toujours dans le cadre de ce Management Package, la société GROUPE PETIT FORESTIER a émis 22 864 actions de préférence qui ont toutes été souscrites par la société GREEN TEAM.

Le 16 septembre 2021, la société GROUPE PETIT FORESTIER a acquis des actions de préférence de catégorie B de la société VOLTA TRUCKS AB pour une valeur de 1 000 000 €.

Le 1<sup>er</sup> décembre 2021, conformément aux engagements pris en matière d'attribution gratuite d'actions, la société GROUPE PETIT FORESTIER a procédé à la remise des titres convenus aux bénéficiaires. Cette opération a généré une perte de 962 960 €. Un quart de cette valeur a été refacturé à la société PETIT FORESTIER LOCATION au titre de son effectif intéressé par cette transaction.

Au cours de l'année 2021, en présence d'un taux de détention supérieur à 50%, la société FORESTFI est devenue le premier actionnaire de GROUPE PETIT FORESTIER suite à deux opérations avec les sociétés FOREST ONE et FORESTHEIR.

### III. 2 : FAITS POSTERIEURS AU 31 DECEMBRE 2021

GROUPE PETIT FORESTIER ne possède aucune filiale implantée dans des zones de conflit. La hausse du prix des matières premières et des retards de livraisons deviennent un enjeu central pour les activités de certaines filiales.

### III. 3 : PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du Code de commerce, du règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan comptable général et des règlements modificatifs successifs. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre et indépendance des exercices. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### III. 4 : REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les principales règles et méthodes utilisées sont les suivantes :

#### 4.1 Immobilisations financières

Les immobilisations financières correspondent principalement à des titres de participation dont les principales sont énumérées sur le tableau dédié.

La valeur brute des titres de participation est constituée par le coût d'achat et les frais d'acquisition, par la valeur d'apport et le mali technique affecté. Lorsque la valeur actuelle de ceux-ci est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est constituée du montant de la différence. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'utilité.

La valeur actuelle des titres jugés primordiaux est déterminée selon les méthodes des comparables boursiers, DDM et DCF permettant d'approcher la valeur d'entreprise, de laquelle est soustraite la dette nette à la clôture pour estimer la valeur de ces titres.

La valeur actuelle des autres titres de participation est déterminée sur la base de la quote-part d'actif net corrigé prenant en considération le coût de remplacement, de substitution ou de création du patrimoine de chaque filiale, de la place qu'elle occupe dans son secteur d'activité et de son intérêt stratégique au regard des activités du groupe.

Si la valeur constatée des titres est inférieure à la valeur nette comptable des titres, une dépréciation est constatée.

**4.2 Dettes financières**

Les dettes financières sont valorisées au montant de la dette restant due.

**4.3 Créances et dettes**

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances font l'objet d'une appréciation au cas par cas. En fonction du risque encouru, est constituée sur chacune d'elles une dépréciation.

**4.4 Compte de régularisation**

Les charges constatées d'avance concernent des charges externes.

Les frais d'émission d'emprunt sont étalés sur la durée de l'emprunt en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

**4.5 Charges à payer**

Les charges à payer incluses dans les postes de dettes représentent le montant des charges non parvenues au 31 décembre 2021 mais correspondant à des charges imputables à la période comptable considérée.

**III.5 : DETAIL SUR CERTAINS POSTES DU BILAN****5.1 Etat de l'actif immobilisé**

Les variations des valeurs brutes s'analysent comme suit :

	VALEUR BRUTE 31/12/2020	AUGMENTATION	DIMINUTION	VALEUR BRUTE 31/12/2021
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>243</b>	<b>49</b>	<b>0</b>	<b>292</b>
Autres immobilisations corporelles	167	35	1	201
Immobilisations en-cours	7	-2		5
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>174</b>	<b>33</b>	<b>1</b>	<b>206</b>
Titres de participation	539 525	374	968	538 931
Actions propres	3 674	65	963	2 776
Autres immobilisations financières	1 335	1 000	190	2 145
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>544 534</b>	<b>1 439</b>	<b>2 121</b>	<b>543 852</b>
<b>TOTAL</b>	<b>544 951</b>	<b>1 521</b>	<b>2 122</b>	<b>544 350</b>

Les immobilisations financières sont constituées de 538 931 K€ de titres de participation (détaillés dans le tableau-liste des filiales et participations repris au paragraphe 5.2). Les titres de participations font l'objet à l'actif du bilan de dépréciation pour 1 810 K€ et au passif de provisions pour des pertes subies de 811 K€ (soit un cumul de 2 621 K€).

**5.2 Immobilisations financières**

Le tableau et la liste des filiales et des participations se présentent comme suit :

	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenue (%)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts & avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avais donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes de la période écoulée	Résultat (bénéfice ou perte de la période close)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				brute	nette					
<b>A/ Renseignements détaillés sur chaque titre dont la valeur brute excède 1% du capital de la société astreinte à la publication</b>										
<b>1) Filiales (détenues à &gt; de 50%)</b>										
PETIT FORESTIER LOCATION	2 020	251 754	100,0%	277 949	277 949			366 113	9 179	
PETIT FORESTIER INTERNATIONAL	1 000	15 875	100,0%	120 556	120 556			2	3 716	3 903
STRICHER	2 016	42 877	100,0%	53 814	53 814			69 501	987	
LECAPITAINE	2 000	4 702	100,0%	23 417	23 417			1 267	693	2 578
PETIT FORESTIER OFFICE	10 000	44	100,0%	10 000	10 000			31 833	571	
PETIT FORESTIER CONTAINER	125	9 067	100,0%	8 400	8 400			20 052	467	853
FINANCIERE DE LESQUIN	27 389	11 691	100,0%	39 744	39 744			128	6	
FRIDGE & GO	200	-4 705	100,0%	3 440	2 840			14 617	-1 353	
<b>2) Participations (de 10% à 50%)</b>										
NEANT										
<b>B/ Renseignements globaux sur les autres titres dont la valeur brute n'excède pas 1% du capital de la société astreinte à la publication</b>										
<b>1) Filiales (détenues à &gt; de 50%)</b>										
FRIGO WASH	100	-912	100,0%	1 210	0			189	-168	
FORESTATE	100	-287	100,0%	100	100			41	-242	
<b>2) Participations (de 10% à 50%)</b>										
NEANT										

### 5.3 Etat des échéances des créances

	Montants bruts au 31/12/2021	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>			
Prêts	0	0	
Autres immobilisations financières	4 921	2 776	2 145
<b>ACTIF CIRCULANT</b>			
Créances clients ordinaires	14 100	14 100	
<b>Créances clients et comptes rattachés</b>	<b>14 100</b>	<b>14 100</b>	
Autres créances groupe	7 271	7 271	
Autres créances hors groupe	3 918	3 918	
<b>Autres créances</b>	<b>11 189</b>	<b>11 189</b>	
Charges constatées d'avance	662	662	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>30 873</b>	<b>28 728</b>	<b>2 145</b>

Les principales créances concernant des opérations internes au groupe sont :

- o créances sur le paiement consolidé de la TVA : 4 933 K€
- o créances liées à l'intégration fiscale : 2 322 K€

### 5.4 Charges constatées d'avance

	31/12/2021	31/12/2020
Charges d'exploitation	662	544
Charges financières		
<b>TOTAL</b>	<b>662</b>	<b>544</b>

Les charges d'exploitation constatées d'avance se rapportent principalement à des commissions et honoraires, des annonces et insertions.

**5.5 Trésorerie**

	31/12/2021	31/12/2020
Compte à terme	0	0
Avoirs bancaires	121	578
Découverts bancaires	-381	-454
<b>Trésorerie</b>	<b>-260</b>	<b>124</b>

Les liquidités disponibles en banque sont évaluées à leur valeur nominale.

**5.6 Composition du capital social**

La composition du capital social, par catégorie de titres, se récapitule comme suit :

- nombre de titres à la clôture de l'exercice précédent	2 882 939
- nombre de titres créés pendant l'exercice	22 864
- dividendes versés en actions	0
- nombre de titres supprimés pendant l'exercice	0
- nombre de titres à la clôture de l'exercice	2 905 803
dont	
- actions ordinaires de catégorie A : 2 882 939	
- actions de préférence de catégorie A : 22 864	
- valeur nominale de chaque titre	100 €

Il n'existe pas de droit de vote double.

## 5.7 Variation des capitaux propres

	Capital social	Réserves	Report à-nouveau	Résultat	Total
<b>Au 31 décembre 2019</b>	<b>287 936</b>	<b>60 552</b>	<b>11</b>	<b>13 377</b>	<b>361 876</b>
Apport en capital	358	-358			0
Résultat net				2 108	2 108
Affectation en réserves		13 383	-7	-13 377	0
Dividendes		-12 225			-12 225
<b>Au 31 décembre 2020</b>	<b>288 294</b>	<b>61 353</b>	<b>5</b>	<b>2 108</b>	<b>351 760</b>
Apport en capital	2 286	299			2 586
Résultat net				6 088	6 088
Affectation en réserves		2 105	3	-2 108	0
Dividendes					0
<b>Au 31 décembre 2021</b>	<b>290 580</b>	<b>63 757</b>	<b>8</b>	<b>6 088</b>	<b>360 433</b>

## 5.8 Etat des échéances des dettes

La récapitulation des dettes de l'entreprise par échéance est :

	Montants bruts au 31/12/2021	Echéance à un an au plus	Echéance de un an à cinq ans	Echéance à plus de cinq ans
<b>DETTES</b>				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	52 898	17 645	35 253	
Emprunts et dettes financières divers	93 706	82 940	10 765	
Groupe et associés	35 121	35 121		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 638	11 638		
Dettes fiscales et sociales	9 926	9 926		
Autres dettes	3 828	3 828		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>207 117</b>	<b>161 099</b>	<b>46 018</b>	<b>0</b>

Les emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédit s'élèvent à 52 898 K€ au 31 décembre 2021, contre 63 546 K€ au 31 décembre 2020 dont :

- emprunts croissance externe : 19 719 K€
- emprunts autres investissements corporels : 24 617 K€
- prêts garantis par l'Etat : 8 164 K€
- concours bancaires courants, intérêts & agios à payer : 398 K€

Certains emprunts bancaires font l'objet de clauses de « Covenants » qui prévoient des ratios financiers. Au 31 décembre 2021, ces ratios sont tous respectés

## 5.9 Etat des charges à payer

La récapitulation, par nature de dettes, des charges à payer en fin d'année est la suivante :

	31/12/2021	31/12/2020
Intérêts sur emprunts	17	25
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 763	12 932
Dettes fiscales et sociales	455	840
Agios bancaires	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>11 235</b>	<b>13 797</b>

Les dettes fournisseurs et les dettes fiscales et sociales ont toute une échéance inférieure à 12 mois.

### 5.10 Etat des produits à recevoir

	31/12/2021	31/12/2020
Clients factures à établir	12 075	4 747
Fournisseurs avoirs à recevoir	0	0
Organ sociaux, produits à recevoir	0	7
Etat Produit à recevoir	15	15
Comptes à terme, produits à recevoir	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>12 090</b>	<b>4 770</b>

Les factures à établir aux clients se rapportent principalement aux prestations avec des constructeurs.

### 5.11 Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	Solde au 31/12/2020	Augmentations	Provisions utilisées	Provisions annulées	Solde au 31/12/2021
Provisions pour charges	190	1 631	963	0	859
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>190</b>	<b>1 631</b>	<b>963</b>	<b>0</b>	<b>859</b>

Au 31 décembre 2021, les provisions pour des pertes subies sur filiales s'élèvent à 811 K€, les provisions pour risques de change sont de 28 K€ et les provisions pour des autres charges sont de 20 K€.

## III.6 : DETAILS SUR CERTAINS POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

### 6.1 Ventilation du chiffre d'affaires par marchés géographiques

MARCHES	31/12/2021	31/12/2020
Groupe	31 433	28 856
Hors groupe	2 006	1 635
<b>FRANCE</b>	<b>33 439</b>	<b>30 491</b>
Groupe	7 525	6 090
<b>UNION EUROPEENNE</b>	<b>7 525</b>	<b>6 090</b>
Groupe	2 109	1 991
<b>EXPORTATION</b>	<b>2 109</b>	<b>1 991</b>
<b>TOTAL</b>	<b>43 073</b>	<b>38 572</b>

### 6.2 Autres produits

	31/12/2021	31/12/2020
Produits divers de gestion	776	595
Reprise sur dépréciations	963	
Transfert de charges	7	47
<b>TOTAL</b>	<b>1 745</b>	<b>643</b>

### 6.3 Charges externes

	31/12/2021	31/12/2020
Locations	3 105	3 064
Entretien, réparation, maintenance	1 147	1 013
Assurances	11	14
Personnel détaché, honoraires	33 022	26 725
Relations publiques	609	478
Frais de représentation	119	244
Services bancaires	121	59
Autres postes	574	265
<b>TOTAL</b>	<b>38 707</b>	<b>31 862</b>

#### 6.4 Résultat financier

PRODUITS	31/12/2021	31/12/2020
Produits financiers de participation	7 342	3 660
Intérêts des comptes courants	0	0
Revenus des comptes à terme	0	955
Gains de change	9	118
Reprises sur provisions	0	0
Produits financiers divers	165	159
<b>TOTAL</b>	<b>7 517</b>	<b>4 892</b>

CHARGES	31/12/2021	31/12/2020
Intérêts sur emprunts	419	1 560
Intérêts des comptes courants	180	217
Pertes de change	3	16
Dotations aux provisions	649	2 000
Charges financières diverses	28	-110
<b>TOTAL</b>	<b>1 279</b>	<b>3 682</b>

La société GROUPE PETIT FORESTIER a perçu des dividendes de ses filiales :

- 3 903 K€ de la société PETIT FORESTIER INTERNATIONAL
- 2 578 K€ de la société LECAPITAINE
- 853 K€ de la société PETIT FORESTIER CONTAINER
- 8 K€ d'autres filiales

Les intérêts de comptes courants supportés en charges proviennent pour :

- 180 K€ de la société PETIT FORESTIER LOCATION

#### 6.5 Résultat exceptionnel

PRODUITS	31/12/2021	31/12/2020
Produits de cession de titres	580	904
Reprises sur provisions	0	705
Produits exceptionnels divers	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>580</b>	<b>1 609</b>

CHARGES	31/12/2021	31/12/2020
VNC des titres cédés	1 931	1 555
Dotations aux provisions	0	0
Charges exceptionnelles diverses	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>1 932</b>	<b>1 556</b>

<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-1 352</b>	<b>53</b>
------------------------------	---------------	-----------

Les charges et produits sur opérations en capital proviennent de la cession des titres de la société FOREST WINGS et de la remise d'actions propres inscrites à l'actif conformément à une convention d'attribution gratuite d'actions.

#### 6.6 Ventilation de l'impôt

La ventilation de l'impôt sur les bénéfices entre la partie imputable aux éléments exceptionnels et la partie imputable aux autres éléments se présente comme suit :

	Montant avant impôt	Impôt	Montant net
Résultat courant	6 743	-696	7 439
Résultat exceptionnel	-1 352		-1 352
Participation des salariés	0		
<b>RESULTAT NET</b>	<b>5 392</b>	<b>-696</b>	<b>6 088</b>

Le groupe est fiscalement déficitaire, un produit d'impôt de 696 K€ provient de la neutralisation de la charge d'impôt des filiales bénéficiaires du périmètre (voir § 7.11 « Intégration fiscale »).

### 6.7 Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	31/12/2021	31/12/2020
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	6 088	2 108
+ Impôt sur les bénéfices	-696	-438
<b>RESULTAT HORS IMPOTS ET EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES</b>	<b>5 392</b>	<b>1 671</b>

## III. 7 : NOTE COMPLEMENTAIRE

### 7.1 Effectifs

CATEGORIES	31/12/2021	31/12/2020
Cadres et assimilés	13	31
Agents de maîtrise	0	2
Ouvriers et employés	0	2
<b>TOTAL</b>	<b>13</b>	<b>35</b>
<b>Effectif moyen</b>	<b>14</b>	<b>39</b>

### 7.2 Rémunération des mandataires sociaux

En raison du nombre limité de personnes présentes à l'effectif et afin de maintenir la discrétion qu'il se doit, nous n'indiquons pas le montant des rémunérations perçues.

Il n'existe aucune avance ou crédit accordé, ni aucun engagement en matière de pension et indemnités assimilées, en faveur des mandataires sociaux.

Les mandataires sociaux ont perçu 249 K€ de jetons de présence en 2021.

### 7.3 Transactions entre parties liées

Sont exclues de la liste établie par les personnes morales ne pouvant adopter une présentation simplifiée, les transactions conclues entre :

- une société mère et sa filiale détenue en totalité
- des sociétés sœurs détenues en totalité par une même société mère

La détention du capital des filiales s'apprécie de manière directe et indirecte.

De plus, les transactions non significatives ou conclues à des conditions normales sont également exclues du champ d'application.

Toutes les transactions conclues entre la société GROUPE PETIT FORESTIER et des parties liées sont concernées par le champ d'exclusion indiqué ci-dessus.

### 7.4 Engagements en matière de pension, compléments de retraites et indemnités

En matière d'indemnités de fin de carrière, des salariés de la société GROUPE PETIT FORESTIER bénéficient, à l'occasion de leur départ en retraite, d'une allocation proportionnelle à leur rémunération et à leur ancienneté.

Les engagements sont calculés selon la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte d'hypothèses actuarielles basées sur :

- les salaires en fin de carrière, en intégrant l'ancienneté des salariés, le niveau de salaire projeté à la date de départ en retraite compte tenu des effets de progression de carrière attendus ;
- l'âge de départ en retraite, déterminé en fonction des dispositions légales ou conventionnelles applicables. L'hypothèse de départ volontaire à la retraite retient l'âge donnant droit à la retraite à taux plein ;
- les effectifs prévisionnels de retraités, déterminés à partir des taux de rotation des effectifs et de la table de mortalité :
  - o d'un taux d'actualisation nominal de 0,87 % (déterminé par référence aux obligations d'Etat) ;
  - o d'un taux de revalorisation des salaires de 2% ;
  - o d'un taux de charges sociales patronales de 42%.

Lors de sa réunion du 20 avril 2021, l'IFRS IC a précisé le mode de détermination de la période d'acquisition des droits d'un régime d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies au titre duquel les employés ont droit à une prestation.

L'IFRS IC a indiqué qu'en application de la norme IAS 19, la période d'acquisition des droits devait être la période précédant immédiatement l'âge de départ à la retraite et que sa durée était plafonnée au nombre d'années consécutives de service nécessaires pour acquérir les droits.

L'engagement hors impôt différé de 330 K€ de l'exercice antérieur a été revu à hauteur de 247 K€.

Les indemnités de fin de carrière ne sont pas comptabilisées dans les comptes sociaux mais sont présentées en engagement hors bilan dans l'annexe. Cet engagement hors impôt différé s'élève à 143 K€ au 31 décembre 2021 contre 247 K€ à la clôture de l'exercice du 31 décembre 2020. Par contre, cet engagement est une charge constatée dans les comptes consolidés de GROUPE PETIT FORESTIER.

#### 7.5 Participation des salariés

La société GROUPE PETIT FORESTIER ne remplit pas les conditions requises par la législation pour la mise en place d'un accord de participation.

#### 7.6 Engagements hors bilan

Néant

#### 7.7 Intégration fiscale

	31/12/2021	31/12/2020
Impôt en absence de l'intégration fiscale	34	4
Economie réalisée sur déficits filiales	663	434
Incidence des retraitements intégration fiscale	0	
<b>Charge d'impôt comptabilisée</b>	<b>696</b>	<b>438</b>

La société GROUPE PETIT FORESTIER est la société de tête du groupe d'intégration fiscale, comprenant toutes les entités françaises détenues directement ou indirectement à 95 % au moins du capital. La société GROUPE PETIT FORESTIER est la seule redevable de l'impôt pour l'ensemble du Groupe intégré. Chaque société intégrée fiscalement est replacée dans la situation qui aurait été la sienne si elle avait été imposée séparément. Les éventuels gains ou charges d'impôt sur les sociétés liées aux effets de l'intégration fiscale sont constatés dans les comptes de la société GROUPE PETIT FORESTIER.

#### 7.8 TVA consolidée

La société GROUPE PETIT FORESTIER a signé des conventions de consolidation de TVA avec ses filiales françaises. Ce régime optionnel est applicable depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013. La société GROUPE PETIT FORESTIER est seule redevable de la TVA de son périmètre vis-à-vis de l'Administration Fiscale. En contrepartie, elle perçoit les dettes de TVA dues par ses filiales et elle rembourse sans aucun report ou de seuil les crédits de TVA aux filiales.

#### 7.9 Consolidation

La société GROUPE PETIT FORESTIER fait partie d'un groupe soumis à l'obligation de présentation de comptes consolidés : elle est la société mère de cet ensemble.